

Remise des diplômes de VAE, Validation des Acquis de l'Expérience

Caen, le 22 septembre 2008



Micheline HOTYAT, recteur de l'académie de Caen (au premier plan ci-dessus), et Paul QUÉNET, délégué académique à la formation continue et directeur du Dispositif académique de validation des acquis (DAVA) ont remis à 69 candidats leurs diplômes obtenus par la Validation des Acquis de leur Expérience (VAE). Seuls deux candidats n'ont pu se déplacer pour récupérer leur précieux document.



Parmi les diplômés, Corinne ADIASSE (voir photo ci-contre). A 48 ans, elle vient d'obtenir un BTS (Brevet de Technicien Supérieur) Assistance de Gestion de PME et de PMI. Un titre qui reconnaît les compétences qu'elle a acquises dans le cadre de son activité professionnelle. « Titulaire du Baccalauréat, j'ai été secrétaire pendant 25 ans, période durant laquelle j'ai été amenée à faire de la gestion, de la comptabilité et même du commercial. En venant m'installer en Basse-Normandie, j'ai quitté un CDI (contrat à durée indéterminée) et dès lors les problèmes ont commencé. Les employeurs bas-normands exigeaient le diplôme de BTS Assistante de Gestion de PME et de PMI. J'ai donc décidé de suivre le processus de VAE. Avant même d'avoir fini, j'ai retrouvé un emploi, mais

j'ai souhaité malgré tout continuer la démarche engagée. », précise Corinne ADIASSE.

Micheline HOTYAT : « Vous pouvez être fiers de vous ! »

Pour ces 71 candidats, provenant d'horizons très différents et aux parcours tout aussi diversifiés, l'obtention de ces diplômes, délivrés par le Ministère de l'Éducation Nationale, est le résultat d'un long processus. De nombreux rendez-vous sont nécessaires pour le montage du dossier. Des efforts qui, cependant, s'avèrent payants pour les heureux propriétaires de ces diplômes comme nous l'explique Agnès VUILLERMINAZ (voir photo ci-contre), 50 ans, qui vient d'obtenir un diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé : « J'avais une formation initiale mais pas dans le domaine social. J'ai travaillé dans ce milieu sans avoir de diplôme. Et, dans ces conditions, il est bien difficile de faire reconnaître ses compétences. J'ai donc décidé de faire les démarches nécessaires et ce diplôme est vraiment l'aboutissement d'un investissement personnel fructueux pour mon travail. Et maintenant que je l'ai, je vais tout faire pour le valoriser. »



Pendant cette remise de diplômes, Micheline HOTYAT, recteur de l'académie de Caen, a tenu à leur adresser ses sincères félicitations et leur a indiqué qu'ils pouvaient être fiers d'eux-mêmes.

A noter, lors de cet événement, la présence de représentants du Conseil Régional de Basse-Normandie, de la Chambre des métiers, de la DRTEFP, de la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt, des universités, de l'IUFM ou encore du GRETA. Ces derniers participent activement à la réussite de la validation des acquis de l'expérience dans l'académie de Caen avec l'aide et le soutien précieux des professionnels, des membres de jurys ainsi que des accompagnateurs, plus communément appelés « acteurs de la VAE ».